



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 11 juin 2024

Présidence : Anne-Marie Fischer, Présidente

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 17/2024 de la Municipalité du 8 avril 2024 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 376'000.- TTC (trois cent septante six mille francs), destiné à financer les études concernant le réaménagement du chemin des Croisettes et de ses abords ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 11 juin 2024.

La Présidente :


Anne-Marie FISCHER



La Secrétaire :


Fabienne GHEZA